

NÉGOCIER UN ACCORD CONVENTIONNEL

MODERNISATION DU SYSTÈME DE CLASSIFICATIONS DE LA CONVENTION COLLECTIVE D'UNE BRANCHE PROFESSIONNELLE

Les dix dernières années ont connu d'importantes évolutions technologiques et économiques, conduisant au décrochage de la convention collective d'une branche professionnelle avec la réalité du terrain. CESAR CONSULTING est sollicité, notamment pour ses connaissances de l'univers syndical, afin de moderniser le système.

LE CONTEXTE

Cette branche professionnelle emploie plusieurs dizaines de milliers de salariés en France. L'enjeu consiste à moderniser la grille de classifications qui ne répond plus ni à la réalité, ni aux besoins de la profession, notamment en termes de recrutement, d'employabilité, de parcours d'évolution, de motivation des salariés ou encore d'égalité professionnelle. Les attentes des salariés sont d'autant plus exacerbées que les augmentations successives du SMIC ont rattrapé les premiers niveaux de classification.

Le syndicat professionnel demande à notre cabinet de l'accompagner dans la construction d'un projet partagé avec les partenaires sociaux ainsi que dans la préparation des négociations.

LA MISSION

Notre approche consiste à organiser la concertation et la synchronisation entre les différents acteurs : entre les acteurs patronaux au sein de la commission sociale, entre les acteurs syndicaux au sein de la commission paritaire, entre les acteurs patronaux et syndicaux au sein de la commission mixte et entre les acteurs syndicaux au sein de leur propre fédération.

Le préalable : sortir du jeu traditionnel de la confrontation et créer les conditions d'un dialogue authentique entre la partie patronale et les partenaires sociaux. Cela passe par de la consultation et la mise en place de groupes de travail impliquant toutes les parties.

Ce processus participatif et le rôle de médiation des consultants CESAR CONSULTING permettent de faire émerger un projet commun : construire l'avenir de la profession sur le long terme. À partir de cette volonté partagée, nos travaux portent sur l'élaboration des aspects techniques du système de classification à mettre en place (emplois repères, critères classant, passerelles,...). En parallèle, notre équipe traduit les avancées du projet au fur et à mesure et accompagne les négociations.

LES RÉSULTATS

La concertation et la synchronisation ont permis de travailler dans la transparence, assurant à tous les acteurs le même niveau d'information tout au long de la démarche.

Chacun peut ainsi s'approprier les mécanismes de construction du système de classifications et se reconnaître dans la réponse aux enjeux. Le nouveau projet de système de classifications apporte de véritables progrès pour les salariés comme pour les entreprises, en particulier sur la lisibilité des positionnements des emplois et de parcours d'évolution.